

LE PLANIFICATEUR

Magazine d'information du Ministère du Plan et du Développement

N°004

AVRIL - JUIN 2023

GRATUIT

NIALÉ KABA AUX ÉTUDIANTS DE SAN PÉDRO

“ Ne laissez personne
vous amener à douter
de vos capacités ”

ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS

Avec le Président
Alassane OUARTARA, la pauvreté
est en net recul

A close-up portrait of Carol Flore-Smerezniak, a woman with dark hair and bangs, smiling warmly. She is resting her chin on her hand. The background is softly blurred.

Carol FLORE - SMERECZNIAK

REPRÉSENTANTE RÉSIDENTE DU PNUD

“ Je félicite le Gouvernement de la Côte d'Ivoire
qui a réalisé des percées remarquables ”



PROGRAMME
JEUNESSE
DU GOUVERNEMENT
CÔTE D'IVOIRE 2023-2025



Chers Jeunes, votre talent et votre énergie sont une chance pour notre pays. Je crois en votre capacité à contribuer au développement de notre pays. C'est pourquoi, j'ai décidé de faire de 2023, l'année de la Jeunesse.

S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République

#2023
AnnéeDeLaJeunesse

SOMMAIRE

Éditorial.....	p.1
À la une.....	p.2
Grand Angle.....	p.4
Actu Plan.....	p.8
Entretien Avec.....	p.14
Coin du Bonheur.....	p.18
À Retenir	p.20

Editeur

Ministère du Plan
et du Développement
16^e Étage Immeuble SCIAM
BP V 165 Abidjan
Tel (+225) 27 20 20 08 42 / 43
Fax (+225) 27 20 20 08 56

Directeur de Publication
Nialé KABA

Directeur de Rédaction
Nahoua YEO

Rédacteur en Chef
Clément K. KOUAKOU

Secrétaire de Rédaction
Christian KOFFI

Comité de Rédaction
Anicou KACOU, Madassa KOUMA,
Jean-Jacques KANGA, Isabelle
AKAFFOU, Firmin CROI, Abdoulaye
OUATTARA, Marie-Laure
GOGBEU, Emmanuel VOUHO,
Prisca YAO, Kindela KOULIBALY,
Fatim DIABAGATE, Ange DJYH,
Despierre ANGOLA, Pharel BALIE

Distribution
Direction de l'Informatique, de la
Documentation et des Archives

Design et maquette
Armand ALLAH

Impression
DM Graphics

Tirage
500 exemplaires

Email
sercom@plan.gouv.ci

Édito

Depuis 1990, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) publie chaque année le Rapport sur le Développement Humain (RDH). Le RDH 2019 a analysé les inégalités de développement, celui de 2020 s'est penché sur les risques liés à l'Anthropocène, cette ère pendant laquelle les humains sont devenus une force à l'origine de changements planétaires dangereux.

Le Rapport sur le Développement Humain 2021/2022, intitulé « *Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation* », examine la manière dont les inégalités et l'incertitude se renforcent mutuellement pour alimenter la polarisation et saper notre sentiment de contrôle sur nos vies. Il intervient dans un contexte de guerre Russo-ukrainienne, au lendemain de la crise sanitaire de la Covid-19 et met en évidence les incertitudes chroniques et interactives à l'échelle mondiale.

Dans ce climat de crises et d'incertitudes, la Côte d'Ivoire a réussi à réaliser des progrès en matière de Développement Humain sur la période 2019-2021. En effet, **l'Indice de Développement Humain (IDH) du pays est passé de 0,538 en 2019 à 0,550 en 2021**, soit une amélioration de **0,12 points**. Cette progression a permis au pays de sortir pour la première fois depuis 30 ans, de la catégorie des pays à niveau de développement humain faible pour rejoindre celle à **niveau de développement humain moyen**. Cette performance est le résultat des progrès réalisés dans les trois domaines des composantes de l'**IDH** à savoir, l'espérance de vie à la naissance estimée à **58,6 ans** en 2021 contre **57,8 ans** en 2019 ; l'espérance de vie scolaire qui est passé de 10 ans en 2019 à 11 ans en 2021 et le revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat (2017), estimé à **5 217 USD** en 2021 contre **5 069 USD** en 2019.

Sous l'impulsion du **Président de la République**, le Gouvernement poursuivra et renforcera les efforts en vue d'un bien être toujours plus croissant des ivoiriennes et ivoiriens. Toutefois, pour le concrétiser, nous devons poursuivre et renforcer notre synergie d'actions et notre rigueur dans la mise en œuvre des politiques, projets et programmes de développement. Travailler ensemble, avec, comme l'indique le Rapport, « **une plus grande solidarité et une plus grande confiance interpersonnelle** », permettra de réduire significativement les incertitudes dans lesquels nous vivons et de créer des conditions de vie meilleures, durables et équitables pour toutes et tous en Côte d'Ivoire et partout dans le monde..

B O N N E L E C T U R E !

Nialé KABA

Développement Humain : LA CÔTE D'IVOIRE SE HISSE DANS LA CATÉGORIE DES PAYS À IDH MOYEN

La Ministre du Plan et du Développement, Nialé KABA a présidé, aux côtés de ses collègues membres du Gouvernement, la cérémonie de lancement national du rapport 2021-2022 sur le Développement humain.

Dans ce climat mondial de crises et d'incertitude, la Côte d'Ivoire a réussi à réaliser des progrès en matière de Développement Humain. En effet, pour la première fois depuis 32 ans, pendant deux années consécutives (2021/2022), la Côte d'Ivoire se classe 159^e sur les 191 pays et se hisse dans la catégorie des pays à **Indice de Développement Humain (IDH) moyen**. L'information a été dévoilée, le mercredi 5 avril 2023, au cours de la cérémonie de lancement national du rapport sur le développement humain **2021-2022 du PNUD**, présidée par la Ministre du Plan et du Développement.

Nialé KABA a indiqué que ces résultats sont le couronnement des efforts du Gouvernement ivoirien. « Ces progrès enregistrés par la Côte d'Ivoire sont le fruit de l'efficacité des différents programmes et politiques mis en œuvre par

le Gouvernement. La mise en œuvre des Plans Nationaux de Développement (PND) successifs, des Programmes Sociaux du Gouvernement (**PSGouv I et II**), et des différents programmes et politiques sectoriels, a permis d'accélérer la transformation économique et sociale du pays, de promouvoir une répartition plus équitable des fruits de la croissance et une amélioration substantielle des conditions de vie des populations, en particulier dans les zones les plus vulnérables », précise la Ministre.

Ainsi, le pays a enregistré un progrès de **0.12 point**, passant d'un **IDH de 0.538** qui le classait parmi les pays à **IDH faible**, à un nouveau **IDH de 0.550** dans le rapport 2021/2022. L'édition 2021/2022 de ce rapport qui s'inscrit dans le cadre de la contribution du PNUD aux débats sur les problématiques du développement, est intitulé « **Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation** ». Justifiant le choix de la thématique, **Carol Flore-Smrecznia**k, Représentante Résidente du **PNUD** a indiqué que la publication de ce rapport intervient





t 2021-2022
 veloppeme
 ain (RDH)



À LA UNE

dans un contexte caractérisé par des crises exogènes, dont la guerre en Ukraine, l'extrémisme violent et l'expansion des activités terroristes, les catastrophes climatiques et écologiques, etc. Par ailleurs, la représentante de l'Institution Onusienne a formulé des recommandations aux autorités ivoiriennes. Celles-ci portent sur la poursuite des investissements dans le capital humain et le développement des systèmes de protection et d'assurance. Notons que ce rapport est le troisième et dernier d'une trilogie de 3 rapports (2019, 2020 et 2021-2022),

qui prend en compte l'impact de la Covid-19 et les changements climatiques de l'anthropocène, l'impact des inégalités et l'insécurité humaine. La cérémonie qui s'est déroulée au Noom Hôtel, au Plateau, a enregistré la présence de plusieurs membres du Gouvernement à savoir, les ministres de l'Environnement et du Développement Durable ; de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique, et de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation ; ainsi que les

représentants des partenaires au développement, des agents du système des Nations Unies, des membres de la société civile, des chercheurs et universitaires.

Le calcul de l'**IDH** se fonde sur 3 composantes. La première concerne l'espérance de vie, la deuxième l'éducation notamment, le nombre d'années de scolarisation et la troisième porte sur le revenu national brut par tête d'habitant.

■ Christian KOFFI

ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS EN CÔTE D'IVOIRE

AVEC LE PRÉSIDENT OUATTARA,

**LA PAUVRETÉ EST EN NET RECUL
EN CÔTE D'IVOIRE**

Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire a connu une baisse significative de 2008 à 2018, passant de **48,9%** en 2008 à **44,4%** en 2015, pour finalement s'établir à **39,4%** en 2018. Ces résultats confirment ceux trouvés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers l'indice de pauvreté multidimensionnel qui capte la pauvreté en termes d'accessibilité aux besoins sociaux de base. En effet, selon cette méthodologie initiée avec la contribution de l'Université d'Oxford depuis 2010 et qui améliore l'analyse du développement humain, il ressort que la pauvreté multidimensionnelle a subi une baisse sur la période 2015-2018 passant de **27,1%** à **22,9%**. Par ailleurs, le taux d'extrême pauvreté multidimensionnelle en Côte d'Ivoire a baissé de **24,4%** à **23,1%** entre 2015 et 2018. Cette évolution baissière de la pauvreté caractérise une croissance pro-pauvre, car la Côte d'Ivoire a connu une forte croissance économique de près de **8%** en moyenne entre 2012 et 2019. Le noyau dur de la pauvreté (ménages qui cumulent toutes les formes de pauvreté) a également baissé, passant de **20,9%** en 2015 à **15,3%** en 2018.

Ces performances économiques et sociales se sont traduites par une réduction des inégalités au cours des dix dernières années.



L'indice de **GINI**, un indicateur de mesure des inégalités est passé de **0,5** en **2002** à **0,351** en **2018**. Le pays a surtout enregistré une croissance beaucoup plus en faveur des pauvres que par le passé, ce qui a contribué à cette réduction des inégalités. En effet, l'analyse de l'indicateur du niveau de vie des ménages montre une amélioration de **37,3%** pour les ménages pauvres dont les dépenses moyennes par tête sont passées de **177 623 FCFA** à **243 963 FCFA** sur la période 2015-2018. En outre, la baisse de l'inégalité a contribué à réduire le taux de pauvreté en terme



Une accélération du ruissellement des fruits de la croissance économique sur les couches vulnérables

La baisse de la pauvreté et des inégalités en Côte d'Ivoire s'explique par l'effet conjugué des performances économiques et sociales et des mesures fortes de politiques sociales mises en œuvre par le Gouvernement. L'ensemble de ces actions a favorisé l'accélération du ruissellement des fruits de la croissance sur toutes les couches de la population, notamment les plus vulnérables. En effet, le Gouvernement a toujours accordé une place privilégiée aux dépenses pro-pauvres en hausse régulière depuis 2012. Elles étaient de **1 080,3 milliards de FCFA** en 2012. Elles sont ensuite passées à **2 290,8 milliards de FCFA** en 2018 puis à **2 779 milliards de FCFA** en 2020. En 2021, ces dépenses se sont élevées à **3 066,0 milliards de FCFA**, soit **7,8 %** du PIB, pour un objectif de **2 863,8 milliards de FCFA**. Les dépenses pro-pauvres cumulées sur la période 2012-2021 se chiffrent à **18 189,9 milliards de FCFA**. Elles concernent essentiellement la protection sociale, la lutte contre la vie chère, les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et des infrastructures routières.

En matière de protection sociale, le Gouvernement a mis en place le projet des filets sociaux qui consiste à transférer à des ménages choisis selon la carte de la pauvreté, un montant trimestriel de **36 000 FCFA** dans le but d'adresser la problématique

absolue, mais aussi l'inégalité entre les revenus des ménages pauvres et des ménages non pauvres. Ainsi, selon le statut de pauvreté, il ressort que le revenu moyen des « riches » était **5,2 fois** plus important que celui des pauvres en 2015. En 2018, ce rapport s'est établi à **2,8 fois**.

La perception que les ménages eux-mêmes ont de leur niveau de vie global s'est nettement améliorée entre 2015 et 2018. L'indicateur de la pauvreté subjective qui mesure cette perception est passé de **64,2%** en 2015 à **41,3%** en 2018. Autrement dit, les ménages eux-mêmes estiment globalement mieux vivre ces dernières années que précédemment. Cela pourrait

non seulement être mis à l'actif des actions de développement entreprises par l'État, mais aussi de la stabilisation de la vie politique et sociale qui a prévalu dans le pays.

Dans le sens contraire de la pauvreté, la classe moyenne ivoirienne s'est accrue significativement passant de **27,3%** en 2008 à **30,5%** en 2018. La forte croissance économique amorcée depuis 2012, en contribuant à réduire la pauvreté, a accru la taille de cette classe moyenne. Le défi actuel de la Côte d'Ivoire est d'arriver à faire basculer les individus qui sont sortis de la pauvreté dans la classe moyenne et maintenir ceux qui y sont déjà.

de la fragilité. Dans ce cadre, **227 000 ménages** parmi les plus pauvres ont reçu des transferts monétaires en 2020 contre 35 000 en 2017. Par ailleurs, l'action du Gouvernement a permis l'opérationnalisation effective de la Couverture Maladie Universelle (CMU). A fin septembre 2022, **3 509 800 personnes** ont été enrôlées.

En matière de lutte contre la vie chère, le Gouvernement a agi pour protéger le pouvoir d'achat en augmentant le SMIG qui est passé de **36 607 FCFA** à **60 000 FCFA** en 2013, puis à **75 000 FCFA** depuis janvier 2023. Le traitement des retraités a connu également une amélioration avec une augmentation de **5%** pour tous les retraités du secteur privé et assimilés et des rentes de **3%** pour les accidents et maladies professionnelles. En outre, le Gouvernement a revalorisé le traitement des fonctionnaires et agents de l'État avec le déblocage en 2013 des salaires gelés depuis 1989, la reprise des avancements indiciaires tous les deux ans et le paiement des engagements antérieurs selon un plan convenu avec les partenaires sociaux. Pour rappel, entre 2011 et 2021, les fonctionnaires et agents de l'État ont perçu en plus de leur traitement salarial, grâce aux différentes mesures prises par le Gouvernement pour améliorer leurs conditions de travail et de vie, un montant cumulé de **2 162 milliards de FCFA**, soit environ **216 milliards de FCFA** par an.

Dans le domaine de la santé, de 2012 à 2021, les efforts du Gouvernement ont contribué à une meilleure fréquentation des centres de santé et à la réduction du taux de mortalité des enfants de moins d'un an, qui passe de **68** pour 1000

naissances en 2012 à 52 pour 1000 en 2021. Cette tendance baissière est observée pour la mortalité maternelle qui est passée de **614** à **385** décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2012 et 2021 en raison d'un meilleur suivi des grossesses et d'une bonne assistance lors des naissances.

En matière d'éducation, sur la période 2011-2019, le Gouvernement a accru l'offre éducative qui a contribué à une évolution positive des principaux indicateurs du système éducatif notamment avec une progression du Taux Net de Scolarisation au primaire qui est passé de **72,6%** en 2011-2012 à **92,1%** en 2020-2021 et une baisse du taux de redoublement au niveau du primaire de **19%** en 2016 à **11%** en 2020.

Au niveau du secteur agricole, la mise en œuvre des différents Plans Nationaux d'Investissement Agricole (**PNIA 2012-2017 et 2018-2025**) a eu pour effet d'accroître de manière substantielle les revenus des paysans. En effet, la décision de garantir un prix minimum de 60% du prix CAF, couplée à la bonne tenue des cours mondiaux des produits ont eu pour effet d'accroître les revenus des paysans. A titre d'illustration, le revenu cumulé perçu par les producteurs de cacao est passé de **700 milliards de FCFA** en 2012 à **1 893,3 milliards** à fin 2021.

En matière d'eau potable, les progrès majeurs sur la période 2012-2019 se sont traduits par une amélioration significative des indicateurs du secteur

de l'eau potable. Ainsi, le taux d'accès en hydraulique urbaine s'est affiché à **89%** en 2020 contre **63%** en 2011. Le taux global d'accès à l'eau potable est également passé de 55 en 2011 à **84%** en 2020.

Au niveau des infrastructures routières, les mesures et réformes du Gouvernement depuis 2016 ont permis la construction de **1 004 km** de nouvelles routes revêtues, dont **878 km** de routes interurbaines et **126 km** de voirie. En outre, sur la période 2016-2020, **593 km** de routes interurbaines ont été renforcés, neuf (**09**) ouvrages d'art ont été réalisés et **20 ponts** et échangeurs ont été réalisés pour un coût global de **270 milliards de F CFA**. Relativement au réseau routier non classé constitué de pistes rurales, il est évalué à plus de **200 000 km** avec un traitement régulier de **22 000 km** chaque année.

C'est pour accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités que le premier Programme Social du Gouvernement a été adopté en Conseil des Ministres pour la période 2019-2020.

“

En matière de protection sociale

227 000
MÉNAGES**parmi les plus pauvres**
ont reçu des transferts
monétaires

”

Le PSGOUV, une réponse concrète à la problématique de la croissance inclusive

Dans l'optique de renforcer l'inclusivité de la croissance induite par cette performance et d'accélérer la cadence de la mise en œuvre du PND 2016-2020 en faveur des populations les plus vulnérables, l'État de Côte d'Ivoire a mis en place un Programme Social du Gouvernement (**PSGouv**) pour la période 2019-2020.

Au Forum de Haut Niveau des Nations Unies, à New York en juillet 2022, le **PSGouv** a été présenté comme un accélérateur de la mise en œuvre du **PND 2016-2020** et des Objectifs du Développement Durables (**ODD**) en vue de servir de modèle. Les résultats du **PSGouv 1** ont encouragé le Gouvernement à mettre en œuvre un second **PSGouv** qui couvre la période 2022-2024. Évalué à **3 182,4 milliards de FCFA**, il repose sur 05 axes stratégiques : (i) la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du nord ; (ii) l'éducation/formation ; (iii) l'amélioration des conditions de vie des ménages ; (iv) l'insertion professionnelle et ; (v) le renforcement de la solidarité.



Conclusion

Il ressort de tout ce qui précède, que le Gouvernement ivoirien a pris les mesures adéquates pour que la forte croissance économique de la Côte d'Ivoire depuis ces dix dernières années profite aux populations les plus vulnérables. Ceci, dans la droite ligne de la vision du Président de la République, **SEM Alassane OUATTARA**, de bâtir une « Côte d'Ivoire Solidaire ». L'opérationnalisation de cette vision à travers des programmes importants comme le PND 2021-2025. Le **PSGouv 2** et l'ensemble des politiques sectorielles permettront de réduire davantage le niveau de pauvreté en Côte d'Ivoire qui devrait passer de **39,4 %** en 2018 à **31,5%** en 2025. Tel est l'objectif ultime que se donne le Gouvernement ivoirien.

■ Prof. KOUAKOU K. Clément
Directeur de Cabinet Adjoint

“
593 km
de routes, neuf (09) ouvrages
d'art ont été réalisés et
20 PONTS
et échangeurs ont été réalisés
pour un coût global de
270
MILLIARDS
de F CFA
”



Économique Numérique et Autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire

NIALÉ KABA

PROMEUT L'INCLUSION DES FEMMES



La Ministre du Plan et du Développement, Nialé KABA a présidé la Conférence ENSEA-DigiFemmes sur le thème : « le Numérique et l'autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire : les initiatives innovantes pour promouvoir l'inclusion des femmes dans l'économie numérique ivoirienne », le lundi 27 mars 2023, à Cocody, dans le cadre de la commémoration du mois de la femme.

Développer des stratégies efficaces pour autonomiser les femmes dans l'économie numérique et faire progresser l'objectif de l'inclusion numérique pour tous, tels étaient les objectifs de la conférence organisée conjointement par le programme **DigiFemmes** et l'**ENSEA**. Cette rencontre dont le thème était « le Numérique et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire : les initiatives innovantes pour promouvoir l'inclusion des femmes dans l'économie numérique ivoirienne », a servi de cadre à la Ministre du Plan et du Développement pour rappeler le rôle crucial de la femme dans le développement des nations. « La femme joue un rôle central et est un maillon essentiel dans le développement économique

et social de nos pays, ce qui n'est malheureusement pas toujours reconnu à sa juste valeur. Les femmes en Côte d'Ivoire, comme dans de nombreux pays en développement, ont encore très souvent peu accès aux opportunités économiques dans le secteur numérique. Pour réduire cette inégalité, des initiatives novatrices ont été mises en place pour encourager l'autonomisation des femmes dans l'économie numérique ivoirienne », a dit **Nialé KABA**.



La Ministre en charge de la planification et du développement de la Côte d'Ivoire s'est félicitée de l'excellente collaboration entre **DigiFemmes** et **L'ENSEA** après avoir indiqué que « *le programme DigiFemmes, soutenu par l'USAID et la Millennium Challenge Corporation (MCC), en partenariat avec Microsoft et L'ENSEA, vise à renforcer l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire par l'éducation à l'entrepreneuriat et aux compétences numériques* ». Pour finir, la Statisticienne Économiste a invité tous les participants à partager des idées et des pratiques exemplaires pour favoriser l'inclusion des femmes dans l'économie numérique ivoirienne.

À sa suite, le Ministre de la Communication et de l'Économie numérique a exprimé toute sa gratitude au Gouvernement américain et le groupe Microsoft pour leur forte implication dans la réussite de ce programme, ainsi que leurs engagements aux côtés de la Côte d'Ivoire. **Amadou COULIBALY** a, ensuite, salué l'initiative de ce programme dont les différentes articulations contribuent fortement au développement socio-économique mais surtout à la création, à la postérité donc à la production du pays.



LA FEMME
joue un rôle central
et est un maillon essentiel
dans le développement
économique
et social de
NOS PAYS

Cette conférence qui a rassemblé experts, acteurs clés du secteur numérique ivoirien, représentants gouvernementaux, organisations de la société civile et femmes entrepreneures, a permis, au cours d'un panel, de discuter de l'état actuel de l'inclusion numérique des femmes en Côte d'Ivoire, des défis auxquels elles sont confrontées et des initiatives innovantes qui ont été mises en place pour autonomiser les femmes dans le secteur numérique.

Cette rencontre, outre la présence des Ministres, a enregistré celle de la Vice-Présidente Adjointe des Opérations sectorielles du MCC, **Katerina NTEP**, la Représentante Pays de **L'USAID**, la Représentante Résidente de **L'ONU-Femme**, la Représentante Pays de **L'Institut Tony Blair**, la Directrice du **Programme DigiFemmes**, le Directeur de **L'ENSEA** et bien d'autres personnalités.

Notons que les invités ont eu droit à une visite du campus **DigiFemmes** et ont assisté à la remise d'ordinateurs aux jeunes filles lauréates du concours des Ingénieurs Statisticiens Économistes promotion 2022.

■ Marie-Laure GOGBEU

21^e Session ordinaire de la BIDC NIALÉ KABA PREND LA TÊTE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS



ACTU PLAN

La Ministre du Plan et du Développement, Nialé KABA a pris la présidence du conseil des gouverneurs de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC). C'était le mercredi 5 avril 2023, au cours de la cérémonie d'ouverture de la 21^e session ordinaire de la banque sous régionale, en visio-conférence.

Le Conseil des Gouverneurs de la Banque d'Investissement et de Développement de la **CEDEAO (BIDC)**, composé des ministres des Finances et/ou des ministres en charge de la Planification **des quinze (15)** Etats membres de la **CEDEAO**, a tenu sa 21^{ème} session ordinaire du Conseil des Gouverneurs de la **BIDC**, ce mercredi **05 avril 2023**, par visioconférence. Cette session a vu la participation de la Ministre du Plan

et du Développement, en qualité de Présidente entrant du Conseil des Gouverneurs.

Heureuse de cette sollicitude, **Nialé KABA** a salué les efforts de son prédécesseur. « *Je voudrais saluer le brillant mandat de mon prédécesseur, Son Excellence **M. Olavo Avelino Garcia Correia**, Vice-Premier ministre, Ministre des Finances, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Économie Numérique de la République sœur*

du Cap-Vert. En effet, notre institution, sous le mandat de mes prédécesseurs a su se maintenir dans un contexte international marqué par la crise sanitaire à Covid-19, mais marquée depuis plus d'un an par une guerre aux relents internationaux désastreux.» a dit d'entrée la Ministre. Elle s'est ensuite engagée à l'amélioration de la crédibilité de la banque, « J'ai pleinement conscience des nombreuses responsabilités liées à ce poste, particulièrement en ces temps difficiles(...). Je voudrais assurer mes pairs, qu'avec leur concours, nous maintiendrons et améliorerons la crédibilité et les résultats de la banque. Il nous faut donc poursuivre la restructuration de notre institution commune par l'opérationnalisation optimale des réformes engagées pour consolider la gouvernance », a indiqué **Nialé KABA**. La Statisticienne Économiste dit vouloir travailler avec diligence en collaboration avec toutes les parties prenantes pour renforcer la confiance, consolider les réalisations de la Banque, et veiller à ce que la Banque continue



d'assumer son mandat de promoteur du développement économique durable dans la région.

Bien avant elle, le Président de la **BIDC**, **George Agyekum DONKOR** a fait le bilan de l'exercice précédent avant de s'engager à continuer à travailler main dans la main avec les gouvernements pour exécuter le

programme de développement des États membres. Pour sa part, le président sortant du conseil, **Olavo Avelino Garcia Correia**, a exprimé sa gratitude aux différents membres pour leur appui dans l'exécution de sa tâche.

Notons que la Banque d'Investissement et de Développement de la **CEDEAO (BIDC)**, s'est métamorphosée au fil des ans en une institution de financement du développement (**IFD**) à part entière.

■ Marie-Laure GOGBEU



NIALÉ KABA

aux étudiants de l'université de San Pedro :

La Ministre du Plan et du Développement, Nialé KABA a présidé, le samedi 4 mars 2023, la cérémonie officielle de lancement du Club Genre de l'Université de San-Pédro. Elle a profité de cette occasion pour inviter les étudiants à faire du milieu universitaire leur principal champ d'actions, afin de participer pleinement à la construction d'une société forte et équitable où toutes les forces vives contribuent activement à la création de la richesse nationale.

Le développement personnel est une démarche globale de réflexion et de valorisation de son potentiel dans le but de réaliser ses aspirations profondes. C'est le message passé par la Ministre du Plan et du Développement le **samedi 4 mars 2023**, aux étudiantes et étudiants de **l'Université de San-Pédro**. Elle s'exprimait lors de la cérémonie de lancement officiel du Club Genre qu'elle présidait. **Nialé KABA** a saisi cette opportunité pour demander aux jeunes étudiants de croire en leurs potentialités. « *Vous êtes tous ici capables d'atteindre les objectifs que vous vous fixez. Je vous prie de ne laisser personne vous amener à douter de vos capacités, ni à renoncer à vos rêves de développer pleinement votre potentiel* », a précisé la Ministre.

Cette rencontre dont le thème était « *Femmes leaders dans un pays émergent* », a été l'occasion pour la première femme Ministre de l'Économie et des Finances de revenir sur les inégalités entre Hommes et Femmes. « *L'expression-clé dans ce thème, c'est le leadership féminin, qui nous rappelle que dans notre société persistent encore malheureusement des inégalités entre hommes et femmes*

dans plusieurs domaines, notamment l'accessibilité à l'éducation, la santé, les facteurs de production, les ressources, l'emploi, le pouvoir décisionnel, etc. Ici même à l'Université de San Pedro, on enregistre 262 filles sur 840 étudiants soit 31%. Parmi celles-ci, seules 8 filles, soit 3% sont à l'École préparatoire de mathématique. Ces inégalités ont des répercussions majeures sur les femmes en termes de perspectives d'emploi ultérieures, de conditions de vie, de capacités de décision, et de participation au développement », a-t-elle indiqué.

Nialé KABA a donc invité à la promotion d'un leadership féminin transformationnel qui permettra à la Côte d'Ivoire de tirer partie de l'apport de cette frange de sa population. Elle précise par ailleurs, que le monde actuel est un monde de compétition, où les talents rivalisent à tous les

Ne laissez personne vous amener à douter
DE VOS CAPACITÉS,
ni à renoncer à vos rêves de développer pleinement
VOTRE POTENTIEL

niveaux. Il est impérieux, selon elle, que les Ivoiriens portent tous des valeurs qui favorisent l'égalité des chances dans tous les domaines, seul gage pour que la société ivoirienne soit impactée positivement.

La Représentante Résidente de l'ONU Femmes, **Antonia Ngabala-Sodonon**, et la Représentante Résidente du Fonds des Nations Unies pour la Populations (**UNFPA**), **Cécile COMPAORÉ**, ont engagé le système des Nations Unies, avec l'appui des partenaires au développement à soutenir toutes les actions de ce genre, ainsi que la mise en œuvre des priorités du Club Genre de **l'Université de San Pedro**.

Pour sa part, **Maïmouma DOSSO**, **Sénatrice de San Pedro**, par ailleurs marraine du Club, a dit sa fierté d'avoir été choisie parmi la multitude de femmes leaders pour être marraine du club et a invité ses filleuls à s'approprier le concept genre, en ce sens que la femme doit être perçue comme une bénédiction divine.

Rappelons que cette rencontre était à l'initiative de **l'Université de San Pedro** dont le président est le Professeur **Méké Méité**.

■ Christian KOFFI



Prix d'Excellence 2022 pour le développement communautaire LES 2^e ET 3^e RÉCOMPENSÉS PAR NIALÉ KABA

La Ministre du Plan et du Développement, Nialé KABA, a procédé, le jeudi 27 Avril 2023, à la remise du Prix d'Excellence 2022 du meilleur Promoteur de Développement Communautaire, aux lauréats classés 2^e et 3^e, au 20^e étage de l'immeuble SCIAM.

L'ONG Renaissance Santé Bouaké (RSB) et l'ONG Malebi de Dimbokro, classés 2^e et 3^e lors de l'édition 2022 du prix d'excellence pour le développement communautaire ont reçu, le **jeudi 27 avril 2023**, des mains de la Ministre du Plan et du Développement, leurs prix respectifs. La Ministre a félicité les lauréates pour la qualité du travail accompli avant de les inviter à être des modèles. « *Tout en vous réitérant mes félicitations et ma satisfaction, je voudrais vous inviter à demeurer des modèles pour tous les acteurs de développement communautaire. Veuillez trouver en ces prix et récompenses, une source de motivation et un encouragement à rechercher des actions efficaces et novatrices pour mieux répondre aux besoins des communautés et des populations dans vos domaines respectifs* », a indiqué **Nialé KABA**. Poursuivant, elle a invité les membres du jury à toujours privilégier l'objectivité et la rigueur. Bien avant, le Chef de Cabinet du Ministère du Plan et du Développement par ailleurs président du jury, a remercié la Ministre du Plan pour l'institution du prix du meilleur promoteur du développement

communautaire, traduisant ainsi « *son désir de concrétiser l'application de toutes les politiques et stratégies sur le terrain pour le bonheur des populations* ». **Henri OUATTARA** a rappelé le processus ayant conduit à la désignation des lauréats par le Jury intersectoriel qui a adopté « *une procédure objective et rigoureuse afin que le résultat ne souffre d'aucune contestation* », a-t-il précisé.

TOUALY Dorothee, Directrice exécutive de Renaissance Santé de Bouaké (RSB), et porte-parole des récipiendaires, a exprimé sa

profonde gratitude au Président de la République et à l'initiatrice du prix, qui leur permettra de promouvoir et de créer des activités favorisant le leadership et la sensibilisation communautaire.

Notons que le développement communautaire est l'ensemble des procédés par lesquels les habitants d'un territoire unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle de la communauté. Vu sous cet angle, les programmes de développement communautaire répondent à des besoins prioritaires notamment dans les domaines d'accès à l'eau potable, de construction de routes rurales, d'écoles et de structures de santé, de la nutrition des mères et des enfants ou de soutien aux microentreprises. Précisons que la Renaissance de Bouaké (RSB) et **MALEBI de Dimbokro**, distinguées parmi **22 Organisations Non Gouvernementales (ONG)** qui ont candidaté au plan national, ont reçu respectivement **1.5 millions de Fcfa** et **1 million de Fcfa**.

Rappelons que le premier prix d'un montant de **10 millions**, remis par le **Président de la République** a été décerné à l'**ONG Notre Terre Nourricière**.



■ Fatim Diabagaté

“ Je félicite le Gouvernement de la Côte d'Ivoire qui a réalisé des percées remarquables ”

1. *Madame la Représentante Résidente, il y a plus de 50 ans que votre institution est présente en Côte d'Ivoire, pouvez-vous nous partager les principales missions qui guident son action ?*

Je vous remercie pour l'opportunité que vous nous donnez à travers cette lucarne dans votre Magazine, pour échanger sur le **PNUD**, ses missions, réalisations, défis et perspectives, dans le contexte actuel du développement de la Côte d'Ivoire.

En effet, le **PNUD** est présent en Côte d'Ivoire depuis **1961**, et reste l'une des agences spécialisées des Nations Unies qui contribue à éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités et toutes les formes d'exclusion sociale, dans la perspective de l'accélération des progrès vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (**ODD**). De façon spécifique, nous aidons les pays à élaborer des politiques, à développer des compétences en leadership et des aptitudes en matière de partenariat, à renforcer leurs capacités institutionnelles et à partager des solutions liées aux questions de développement durable, de gouvernance démocratique, d'adaptation aux changements climatiques et de réponse aux crises et catastrophes naturelles.

Nos actions sont inscrites dans le cadre de Coopération et de Développement du Système des Nations, lui-même aligné sur les priorités nationales, d'où découle le Document de Programme Pays (**CPD**) du **PNUD**. Ce **CPD 2021-2025** constitue la feuille de route du **PNUD** pour la période sous revue. En Côte d'Ivoire le Document de Programme Pays du **PNUD** est organisé autour de trois principaux piliers que sont (I) Gouvernance inclusive, état de droit et qualité des institutions, (II) Croissance inclusive, résilience et réduction des inégalités et (III) Gestion durable des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques. Les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec des handicaps sont au cœur de nos interventions.

Carol FLORE - SMERECZNIAK

Représentante Résidente du PNUD en Côte d'Ivoire

ENTRETIEN AVEC

2. Pouvez-vous nous donner quelques réalisations de votre Institution en Côte d'Ivoire ?

Depuis des années, le PNUD appuie le Gouvernement dans plusieurs domaines, notamment la planification stratégique intégrant les ODD, le renforcement du contrat social entre les gouvernants et la population, la prévention et la gestion pacifique des conflits et la réconciliation nationale, le développement de réseaux d'énergie renouvelable pour les communautés marginalisées, la lutte contre la déforestation et les changements climatiques, le développement de l'entrepreneuriat innovant et la promotion du genre.

Pour l'année 2022 à titre spécifique, le soutien du PNUD Côte d'Ivoire a permis d'améliorer les conditions de vie de nombreuses personnes, avec un impact significatif dans plusieurs domaines clés.

➤ Consolidation de la paix

Consolidation du processus démocratique : Grâce aux appuis du PNUD et de nos partenaires, **709 410 nouveaux électeurs**, dont **317 726 femmes**, ont été enregistrés. De plus, **3 413 personnes** en situation de handicap ont pu participer activement aux processus électoraux. Une augmentation notable de la participation des femmes a également été constatée, passant de **13,3 %** à **15,6 %**. De plus, le centre d'alerte précoce a traité **52 incidents**, contribuant ainsi à maintenir un environnement électoral pacifique et inclusif.

Promotion et protection des droits de l'homme : Le PNUD a joué un rôle clé dans la mise en place de cellules d'alerte précoce universitaires, sensibilisant ainsi **2 000 étudiants**, dont **33 % de filles**, sur les droits humains. De plus, **53 %** des femmes ont bénéficié d'un renforcement des capacités

dans ce domaine. Le traitement des cas de violation des droits humains a également été amélioré, avec **48,7 %** des cas traités en **2022**, contre **38 %** en **2021**. Le PNUD a également renforcé la capacité opérationnelle des forces de police.

Prévention des conflits et de l'extrémisme violent : Grâce à des efforts concertés, le PNUD a prévenu ou résolu pacifiquement **13 conflits** communautaires et transfrontaliers, en impliquant activement les femmes dans ces processus.

➤ Prévention et résilience des communautés

Le PNUD a facilité 9 dialogues intercommunautaires, impliquant **1080 personnes**, dont **40 % de femmes**. **7 comités** de paix paritaires ont réduit les tensions sociales et renforcé le dialogue entre les populations et les forces de défense et de sécurité. La participation des femmes dans les mécanismes de prévention et de gestion pacifique des conflits a été encouragée, avec **50 %** de femmes impliquées. Les interventions du PNUD ont touché **3 546 633 personnes** dans les régions du nord et du centre, renforçant ainsi la résilience des communautés face aux défis socio-économiques.

➤ Participation des femmes dans le renforcement de la coopération transfrontalière

Le PNUD a renforcé les capacités de **386 jeunes leaders**, dont **60 %** de femmes, membres du Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI). Ces jeunes ont acquis des compétences en monitoring de la cohésion sociale, gestion des conflits, citoyenneté et civisme.

➤ Préservation de l'environnement

Dans le cadre de la préservation de l'environnement, le PNUD a joué un rôle actif en contribuant à la plantation de **500 000 arbres forestiers** et au reboisement de **50 hectares** de forêt. La lutte contre la déforestation et le changement climatique sont des activités majeures.

➤ Mobilisation des ressources

Au cours de l'année 2022, le bureau du PNUD en Côte d'Ivoire a mobilisé **US\$ 6 281 993** représentant **70 %** des ressources totales du PNUD. Le PNUD a également contribué activement à l'organisation du Groupe Consultatif pour le financement du **PND 2021-2025**.



qui a réussi à mobiliser **US\$ 2,5 milliards** sous l'égide de Madame la Ministre du Plan et du Développement. Ces chiffres témoignent de l'impact concret et significatif des activités du **PNUD** Côte d'Ivoire en 2022, améliorant ainsi les conditions de vie des populations et contribuant au développement durable et à la consolidation de la paix dans le pays. Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'appui et la confiance de nos partenaires et des autorités nationales.

3. Vous avez publié récemment le rapport sur l'Indice de Développement Humain en Côte d'Ivoire avec de nouveaux indicateurs pour le pays, quelle appréciation faite vous de ce rapport?

Permettez-moi de préciser le contexte du Rapport sur le Développement Humain (**RDH**). Chaque année depuis 1990, le Programme des Nations Unies pour le Développement (**PNUD**) publie le Rapport sur le Développement Humain (**RDH**). La publication des **RDH** est la contribution phare du **PNUD** aux débats sur les problématiques de développement dans le monde. Les **RDH** dressent à travers un thème spécifique un état des lieux des dimensions multisectorielles, en mettant en lumière les défis entravant le développement humain durable. Le rapport 2022 a pour thème « *Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation* ». Troisième et dernier volet d'une trilogie de rapports ayant débuté en 2019, et traitant des thèmes d'Inégalités, et d'Anthropocène, le rapport 2022 révèle des préoccupations légitimes dans un monde incertain, volatile, complexe et ambigu.

Ce rapport décrit très bien le contexte de crises multiformes actuels auxquels les pays sont confrontés et présente par la suite les voies et moyens pour transformer les menaces

en opportunités, notamment : i) la poursuite des efforts d'investissement dans le capital humain pour constituer les capacités dont les personnes ont besoin et favoriser les conditions socioéconomiques et planétaires nécessaires à l'épanouissement des humains ; ii) le développement des systèmes de protection et d'assurance pour protéger les personnes des aléas en temps d'incertitudes ; iii) le recours à l'innovation pour créer des capacités qui n'existent pas forcément aujourd'hui.

Le **RDH** classe également les pays en fonction de leurs performances sur l'indice de développement humain, qui prend en compte trois grandes dimensions du développement : le revenu (mesuré par le PIB par habitant), l'état de santé de la population (mesuré par l'espérance de vie à la naissance) et son niveau d'éducation (mesuré par le taux brut de scolarisation).

Ce rapport indique que, pour la première fois depuis **32 ans** que le **PNUD** calcule l'indice de développement humain (**IDH**), celui-ci a diminué mondialement pendant deux années consécutives. Le développement humain est retombé à ses niveaux de 2016, annulant ainsi une grande partie des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. La baisse de l'indice de développement humain est quasi universelle, puisque plus de **90 %** des pays ont enregistré une baisse de leur **IDH** en 2020 ou 2021, signalant que la crise continue de s'aggraver pour beaucoup.

Cependant, et c'est là la bonne nouvelle, dans ce mouvement de recul généralisé, c'est le lieu de féliciter le Gouvernement de la Côte d'Ivoire qui a réalisé des percées remarquables. En 2020, le pays a enregistré un IDH de 0.538

qui le classait dans le rang des pays à IDH faible, et elle passe à un IDH de 0.550 dans le rapport 2021/2022, se classant ainsi pour la première fois dans la catégorie des pays à IDH moyen. Cela est dû aux énormes efforts déployés, les dernières dix années, par le Gouvernement dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'éducation, de santé, d'infrastructures publiques et d'amélioration des revenus des populations. Mais il faut maintenir les efforts et maximiser les opportunités, surtout pour les plus défavorisés.

4. Le monde s'inquiète du changement climatique, l'Organisation des Nations Unies consciente des défis liés au climat en fait une priorité en l'inscrivant dans les Objectifs de Développement Durable (ODD). Quelles actions sont réalisées par le PNUD pour lutter efficacement contre le changement climatique en Côte d'Ivoire ?

La problématique du changement climatique reste d'actualité puisque c'est un défi mondial qui requiert des réponses globales et la solidarité. La Côte d'Ivoire est l'une des économies à croissance rapide, et le changement climatique est une véritable menace pour le développement et la transformation structurelle de l'économie du pays. Conscient de cette problématique, le PNUD a dédié un des axes de ses

interventions à la gestion durable des ressources naturelles et à l'adaptation aux changements climatiques dans son CPD 2021-2025.

En effet, depuis 2015 le **PNUD** a accentué son soutien au pays en matière de lutte contre les changements climatiques. Nous citerons, entre autres, l'appui au processus d'élaboration de la stratégie bas carbone et résiliente aux changements climatiques ou Contribution Déterminées au niveau National (CDN). Ainsi le **PNUD** a soutenu intégralement l'élaboration des premières CDN en 2015. Nous avons coordonné et contribué à la révision des CDN en 2022 et à leur mise en œuvre à travers les projets tels que (i) NDC-Support Programme et Climate Promise, (ii) Adaptation au changement Climatique (**NAP-GCF**) et (ii) Transparence climatique (CBIT-FEM). Cet appui a permis, entre autres :

- De soutenir le Ministère en charge de l'Économie sur les processus greens bonds et ESG ;
- De soutenir certaines collectivités dans l'élaboration des plans climat territoriaux ;
- De renforcer les capacités et compétences techniques des acteurs du secteur privé en financements climatiques ;
- De renforcer le plaidoyer autour de la mobilisation de financements en faveur des CDN ;



- D'engager le processus de finalisation du Plan National d'Adaptation (en complément des CDN) ;
- De développer un dispositif de Monitoring, Reporting, Verification (**MRV**) des CDN et de l'adaptation (dispositif en cours de finalisation) ;
- De renforcer les capacités et compétences techniques des parties prenantes nationales en matière climatique ;
- La formulation du Abidjan Legacy Programme pour la lutte contre la désertification, la déforestation et la dégradation des terres ;
- Le soutien à la Primature pour la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire sur la finance carbone.

de la bonne gouvernance, de prévention et de lutte contre la corruption ;

2. Poursuivre l'appui à la mise en œuvre du PSGouv 2 dans la lutte contre les fragilités dans le Nord de la Côte d'Ivoire et la prévention de l'extrémisme violent ;

3. Soutenir le développement de l'emploi, la résilience communautaire et l'autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes, surtout en cette année décrétée l'Année de la Jeunesse ;

4. Renforcer les mécanismes et les approches communautaires de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique ;

5. Appuyer la consolidation de la paix, la cohésion sociale, la prévention et la gestion pacifique des conflits au niveau national, transfrontalier et régional.

5. Quelles actions pour 2023 ?

Pour l'année 2023, les différentes actions s'inscrivent toujours dans la mise en œuvre continue du CPD 2021-2025, et consisteront essentiellement à :

1. Soutenir le renforcement du dispositif juridique et institutionnel de promotion

En définitive, la coopération entre le PNUD et le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a donné des résultats dont le plus probant est que la Côte d'Ivoire est devenue un pays à indice de développement humain moyen à l'instar du Maroc, de l'Inde, et de certains pays Africains tel le Ghana, le Bostwana.

■ Christian KOFFI

le PNUD a mobilisé
US\$ 6 281 993
représentant
70 % des
ressources
totales
du PNUD

À R E T E N I R

PROGRAMME D'APPUI À LA PLANIFICATION TERRITORIALE (PAPT)

Le Programme d'Appui à la Planification Territoriale (PAPT) initié par le Ministère du Plan et du Développement depuis 2021, à travers la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Développement Régional et Local (DGATDRL), est une nouvelle initiative qui vise à contribuer à une maximisation de l'impact des projets de développement réalisés au niveau régional et local en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Il est défini comme un ensemble de politiques, stratégies et mesures (multiformes) prises par une collectivité publique ad'hoc ou « pérenne » en vue d'assurer la répartition harmonieuse des activités, des hommes, des équipements sur une étendue territoriale donnée.

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DU DISTRICT AUTONOME (SDATDA)

C'est un document d'orientation qui présente un projet de développement du territoire et la stratégie permettant de le réaliser.

Action de susciter et d'animer, en liaison avec les services extérieurs des Ministères et des organismes publics ainsi qu'avec le concours des commissions de développement régional, la réalisation d'études prospectives devant aboutir à l'établissement d'un schéma directeur pour son développement

SCHÉMA NATIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SNAT)

C'est un outil de référence et de cohérence au niveau national qui traduit une vision de développement national à long terme. Il permet de cartographier les différentes composantes du développement.

PÔLES ÉCONOMIQUES COMPÉTITIFS

Le Pôle Economique Compétitif (PEC) est un programme d'aménagement et de développement des territoires qui vise à créer de grands pôles économiques régionaux, de grands espaces économiques, des pôles d'équilibre à l'instar de la ville d'Abidjan. Il s'inscrit dans le processus de relance économique.



MPD
MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT

www.plan.gouv.ci

Ministère du Plan et du Développement-16^e étage Immeuble SCIAM/ BP V 165 Abidjan
Tél : (+225) 27 20 20 08 42 / (+225) 27 20 20 08 56 / Fax : (+225) 07 20 20 20 56